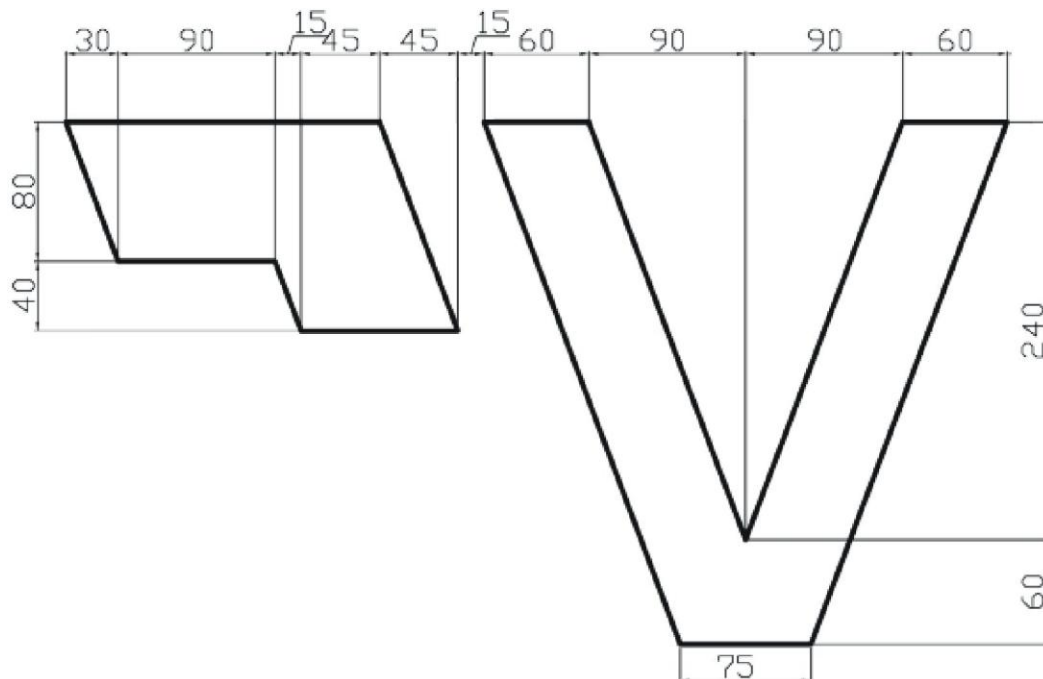


Guide de positionnement des

Insignes de classes, lettres, et numéros

Selon la jauge Vaurien, les ERS (règles pour l'équipement des voiliers), et les RCV 77 (Règles de Course à la Voile).

- 1) L'insignes, les lettres et numéros doivent être de **couleur contrastée**.
- 2) L'insigne de classe doit être **au dessus** des lettres de nationalité, elle-même **au dessus** des numéros.
- 3) L'insigne de classe doit être conforme aux dimensions et exigences ci-dessous, avec une tolérance de **+/- 10mm**. De plus, **les coins peuvent être arrondis**.



- 4) Les deux insignes doivent être placées de chaque côté de la voile et dos contre dos, avec le « drapeau » pointant vers la chute, **au dessus de la troisième latte et pas à plus de 100mm de son bord supérieur**.
- 5) La hauteur minimale des lettres et des numéros est **300 mm**.
- 6) L'espace minimal entre les caractères et les bords de la voile est **60 mm**.
- 7) Les lettres et numéros côté **tribord** de la voile doivent être inscrit **au dessus** des lettres et numéros côté **bâbord**.

- 8) L'insigne de classe, les lettres de nationalité, et les numéros doivent être, quand cela est possible **au-dessus d'un arc de cercle de 3200 mm de rayon** et qui a pour **centre le point de drisse**.

PS : 3200 mm, cela correspond environ à 60% de la longueur de la chute, comme imposé par les règles de course.

En Vaurien, bien souvent les numéros sont posés sous la deuxième latte (c'est plus joli que un au-dessus et un en-dessous), et dépassent un peu sous cet arc de cercle. Cela est toléré.

Cependant, la règle est claire, il faut être au maximum au dessus. Donc je pense que si un petit dépassement est toléré, un gros dépassement ou plus risque d'être refusé.

